A retourner à l'e-mail
contact@pierre-morel.fr

SOUTIEN A LA DEMARCHE DU DEPUTE PIERRE MOREL-A-L'HUISSIER CONCERNANT LA PROBLEMATIQUE DE LA PROTECTION COMMUNAUTAIRE DU CANIS LUPUS

Pétition n°1021/2013

Après huit mois d'instruction, la Commission des Pétitions de l'Union Européenne a déclaré la requête du député français Pierre MOREL-A-L'HUISSIER relative à la révision du statut de la protection communautaire du loup recevable en raison d'une atteinte à un principe communautaire et une enquête de la Commission Européenne va ainsi être mise en place pour apporter les précisions nécessaires quant à cette problématique.

Ayant pris connaissance de cette avancée importante concernant l'éventuelle évolution du statut de la protection communautaire du loup, je tiens à faire savoir à Mme MAZZONI, Présidente de la Commission des Pétitions de l'Union Européenne, que j'apporte tout mon soutien à la démarche de Pierre MOREL-A-L'HUISSIER.

Constatant que le loup se développe de façon expansive et préjudiciable sur l'ensemble du territoire européen, et notamment en territoire d'élevage, où la cohabitation est impossible, je souhaite que la protection dont bénéficie l'espèce CANIS LUPUS au titre de la Convention de Berne et de la directive « Habitat » puisse être modifiée. Le loup n'est plus une espèce en voie de disparition. Je souhaite que son régime de protection évolue afin que la population lupine puisse être régulée et que les élevages puissent être défendus.

Nom, prénom, adresse